



**AMBASSADE DE FRANCE A BRASILIA  
SERVICE DES VISAS**

**DEMANDE DE VISA COURT SEJOUR (moins de 3 mois)  
POUR LES BRESILIENS SE RENDANT EN GUYANE**

Formulaire et rendez-vous : [www.ambafrance-br.org/visas](http://www.ambafrance-br.org/visas)

Frais de dossier : équivalent à 60 euros monnaie locale

**Etrangers au Brésil : Visa de permanence ou RNE (Registro Nacional de Estrangeiro)**

La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement à la délivrance du visa.

Le dossier doit comporter 2 jeux de documents : original et photocopie.

1	<input type="checkbox"/>	Pour les étrangers résidants sur le territoire brésilien : visa ou R.N.E. (Registro Nacional de Estrangeiro) ayant encore 1 mois de validité après la fin du séjour prévu en France
2	<input type="checkbox"/>	1 formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé
3	<input type="checkbox"/>	2 photos 3,5 x 4,5 actuelles
4	<input type="checkbox"/>	Copie de la carte d'identité du demandeur
5	<input type="checkbox"/>	Passeport (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour prévu en France) + photocopie de toutes les pages
6	<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile au Brésil
7	<input type="checkbox"/>	Justificatifs de ressources suffisantes pour la durée du séjour : - Dernière déclaration d'impôts, - 3 derniers bulletins de salaire (commerçants : statuts de la société) - Relevés bancaires récents
8	<input type="checkbox"/>	Réservation du billet d'avion aller/retour
9	<input type="checkbox"/>	Justificatif d'hébergement pour la durée du séjour : - Réservation d'hôtel ; ou - Contrat de location ; ou - Attestation d'accueil originale (délivrée par la mairie du lieu de résidence de l'hébergeant)
10	<input type="checkbox"/>	Justificatifs d'une couverture médicale et de rapatriement international de couverture totale de 30.000 euros
11	<input type="checkbox"/>	Pour les mineurs : autorisation parentale : (des représentants légaux avec légalisation de signature).